

**Université Constantine 1**  
**Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie**

**Procès-verbal du Conseil Pédagogique de la faculté SNV**  
**N°03 extraordinaire-restreint au titre de l'année universitaire 2022-2023**  
**Mise en place de l'EAD des matières transversales au niveau de la faculté SNV**

Dans le cadre de l'application des directives de la tutelle visant à l'enseignement à distance (EAD) des matières transversales et ce à partir du deuxième semestre de l'année universitaire 2022-2023, après la tenue d'un conseil spécial de la pédagogie de l'université Constantine 1 le dimanche 08 janvier 2023 au niveau du 17<sup>ème</sup> de la tour administrative dont l'ordre du jour a porté sur les EAD des unités transversales en l'occurrence, dans le respect de la feuille de route ainsi que le guide méthodologique établis et transmis par Dr. BELHANI Ahmed, le responsable de la commission nationale de l'EAD (CNEAD), sur recommandation de messieurs le Doyen, du vice-doyen chargé de la pédagogie et de monsieur le responsable du Domaine SNV, nous avons provoqué la tenue d'un conseil pédagogique extraordinaire, restreint, de la faculté SNV le mardi 10 janvier 2023 à 09h30 au niveau de la salle des réunions de la faculté, et ce pour discuter des modalités de mise en place pour de l'EAD des matières transversales via la plateforme Moodle au niveau des parcours Licence et Master de notre faculté. Étaient conviés à cette réunion : le Doyen, le vice Doyen en charge de la pédagogie, le responsable du Domaine SNV, les chefs de départements adjoints chargés de la pédagogie, Dr BOUHALLOUF Habiba et Dr MOURI Fouzia (absence excusée pour raison de santé), toutes deux désignés comme représentants du CNEAD au niveau de notre faculté. Étaient invités également à cette rencontre notre webmaster, ainsi qu'un ingénieur informatique de notre faculté.

**Ordre du jour**

- 1- Lecture de la feuille de route ainsi que le guide méthodologique établi et transmis par la CNEAD,
- 2- Recensement des matières transversales enseignées dans les parcours Licence et Master,
- 3- Recensement des enseignants affiliés à notre faculté ayant suivi la formation E-Learning,
- 4- Désignation des commissions pour la mutualisation des contenus pour les matières transversales qui seront enseignées en mode EAD pour ce deuxième semestre,
- 5- Perspectives et actions à entreprendre prochainement.

## 1- Lecture de la feuille de route ainsi que le guide méthodologique du CNEAD

Nous avons procédé en présence des invités à lecture exhaustive des documents établis et transmis par la commission sectorielle d'implémentation et de suivi de l'enseignement à distance dans les établissements d'enseignement supérieur. Nous avons accordé une grande importance à la feuille de route dressée par cette commission et expliqué à l'assistance l'échéancier des différentes opérations liées à la mise en place de l'EAD des matières transversales. Cette feuille de route illustre parfaitement le rôle de chacun des intervenants et sa contribution dans la réussite de ce dispositif au niveau de la faculté. La composante humaine inclut :

- 1- **Les instances administratives :** représentées par Monsieur le vice-doyen, ainsi que les chefs de départements adjoints chargés de la pédagogie (mutualisation des contenus pédagogiques des matières communes, désignation des intervenants,
- 2- **Les instances pédagogiques :** représentées par les responsables pédagogiques des parcours Licence et Master, dont la coordination est assurée par le responsable de Domaine en collaboration avec les responsables de filière. Ces responsables assurent l'accompagnement de la mise en place des EAD, le suivi et l'évaluation de la réussite de l'opération.
- 3- **Service technique charge de la plateforme Moodle :** assurant le côté critique de l'opération, à savoir l'accompagnement technique (créer les espaces de conception aux enseignants permanents assurant les EAD, régler les éventuels problèmes d'accès des enseignants, etc.).

Plusieurs dates et échéanciers que nous avons portés à la connaissance de tous les protagonistes de l'opération et que nous devons nous employer à respecter pour assurer la réussite de l'opération

Date	Tâches à accomplir
<b>Du 08 au 10/01/2023</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Organiser des réunions pour l'adoption d'une stratégie de mutualisation dans le cadre du regroupement des matières transversales.</li><li>- Créer un annuaire des enseignants intervenants en coordination avec les instances pédagogiques de l'établissement.</li></ul>

<b>Du 10 au 11/01/2023</b>	- Rencontres entre les enseignants intervenants pour la mise en place des contenus des matières à mutualiser ; désignation d'un responsable pour chaque matière et d'un calendrier.
<b>Du 10 au 23/01/2023</b>	<p>Accompagnement de la mise en place des EAD en trois étapes par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Étape 01</b> : adoption d'un scénario d'organisation, d'enseignement, mise en place un emploi du temps adapté, installation des espaces de travail, création des Ids au profit des enseignants, désignation des responsables de la matière.</li> <li>- <b>Étape 02</b> : installation des entités de suivi, et information des services techniques chargés de la plateforme Moodle par le responsable de l'entité du suivi.</li> <li>- <b>Étape 03</b> : création d'Ids au profit des étudiants, des cohortes, ainsi que des espaces sur Moodle au profit des enseignants.</li> <li>- <b>Étape 04</b> : accompagnement pédagogique, accompagnement par groupes de 20-25 apprenants pour les grands effectifs, désignation des responsables des groupes, désignation de (ou des) l'enseignant(s) chargé de la mise en ligne de cours (rôle enseignant-éditeur).</li> </ul>
<b>Du 08 au 11/01/2023</b>	Accompagnement technique par le service chargé de la plateforme Moodle : créer les espaces de conception aux enseignants permanents assurant les EAD, et régler les éventuels problèmes d'accès des enseignants.
<b>Du 15 au 25/01/2023</b>	Mise en ligne des cours sur la plateforme Moodle des établissements et l'établissement parraineur.
<b>Du 24 au 28/01/2023</b>	Mise en place de la phase de pré-lancement de la formation : inscription des étudiants et envoi d'un message du lancement de la formation. En parallèle, recensement des éventuels problèmes d'accès et les transmettre aux entités du suivi.
<b>À partir de la date du démarrage des enseignements du S2</b>	Lancement et suivi des EAD par les membres de la commission, ainsi que les équipes de formations dans le cadre des comités pédagogiques.

## 2- Recensement des matières transversales enseignées

Pour rappel, notre faculté compte un socle commun SNV L1, 3 socles communs L2 (sciences biologiques, biotechnologies, écologie et environnement), 14 parcours Licence et 20 parcours Master. Le nombre de matières transversales à enseigner est réparti comme suit :

Niveau	Semestre	Nombre de matières transversales
<b>Licence 1 SNV (Socle commun)</b>	S1	01
	S2	01
<b>Licence 1 GDTV (Licence FRN)</b>	S1	02
	S2	02
<b>Licence 2 Sciences Biologiques (Socle commun)</b>	S3	01
	S4	01
<b>Licence 2 Biotechnologies (Socle commun)</b>	S3	01
	S4	01
<b>Licence 2 Écologie et Environnement (Socle commun)</b>	S3	01
	S4	01
<b>Licence 2 GDTV (Licence FRN)</b>	S3	03
	S4	03
<b>Licence 3</b>	S5	15
	S6	16
<b>Master</b>	S1	20
	S2	22
	S3	25
		<b>116</b>

Il est à signaler que ce nombre total des matières transversales à enseigner au niveau de la faculté SNV s'élève à 116. Néanmoins, plusieurs matières transversales sont enseignées dans plusieurs parcours différents. À titre d'exemple, les matières : communication (S1), législation (S2) et entrepreneuriat (S3) sont enseignées dans tous les parcours Master du Domaine SNV (après harmonisation des formations Master en 2016). La situation est légèrement plus compliquée en Licence 3 où il y'a une grande hétérogénéité des matières transversales enseignées (cela est dû au fait que l'opération de mise en conformité des parcours Licence lancée en 2018 n'a pas abouti). En procédant à une mutualisation des contenus pédagogiques des matières transversales enseignées au niveau de la faculté SNV, le nombre peut-être réduit à 30 matières.

### 3- Recensement des enseignants ayant suivi la formation E-Learning

Avant de se lancer dans la mise en place d'un tel dispositif d'EAD, il est nécessaire d'avoir au préalable une idée sur les ressources humaines disponibles au niveau de la faculté capable de prendre en charge cette opération. Dans ce sens, nous nous sommes employés à recenser les enseignants permanents affiliés à la faculté SNV ayant suivi la formation E-learning qui est actuellement dispensée systématiquement à tous les enseignants nouvellement recrutés.

Département	Grade					Total	Enseignants formés en E-learning	
	MA(B)	MA(A)	MC(B)	MC(A)	Prof			
Biochimie-Biologie Cellulaire et Moléculaire	05	04	17	10	08	44	15	34,09%
Biologie Animale	01	11	20	14	17	63	10	15,87%
Biologie Appliquée	01	04	18	13	03	39	37	94,87%
Biologie et Écologie Végétale	01	04	16	06	12	39	07	17,95%
Microbiologie	02	11	10	07	06	36	09	25%
	<b>10</b>	<b>34</b>	<b>81</b>	<b>40</b>	<b>46</b>	<b>221</b>	<b>78</b>	<b>35,29%</b>

Les données recueillies indiquent que sur les 221 enseignants permanents en activité affiliés à la faculté SNV, 78 ont suivi la formation E-Learning, ce qui fait un taux relativement satisfaisant de 35,29%. Néanmoins, ces statistiques ont révélé une forte hétérogénéité entre les différents départements. La proportion la plus basse d'enseignants ayant suivi la formation E-Learning est enregistrée au niveau du département de Biologie Animale (15,87%), alors que la plus élevée est constatée au niveau du département de Biologie Appliquée (94,87%). Dans ce sens, la mutualisation des ressources humaines entre les départements est nécessaire pour réussir cette opération et atteindre une couverture optimale des matières transversales par des enseignants formés à l'utilisation de la plateforme Moodle.

#### **4- Désignation des commissions pour la mutualisation des contenus pour le matières transversales qui seront enseignées en mode EAD pour le S2**

Au préalable de la mise en place de ce dispositif d'enseignement, nous avons dégagé une commission au niveau de la faculté SNV à cet effet. Ladite commission est composée d'une instance administrative composée de deux coordinateurs (doyen et vice-doyen chargé de la pédagogie) et de six membres (les chefs de départements adjoints chargés de la pédagogie), d'une instance pédagogique (responsable du Domaine SNV assurant la coordination entre les responsables pédagogiques de spécialités), de deux responsables du service technique chargé de la plateforme Moodle, ainsi que de deux membres assurant le soutien logistique nécessaire à l'installation et équipement des espaces de travail.

Notre choix a porté pour le deuxième semestre de l'année universitaire 2022-2023 sur un panel de 4 matières ; une pour chaque niveau comme indiqué dans le tableau ci-après.

<b>Niveau</b>	<b>Matière transversale</b>	<b>Effectif des étudiants ciblés</b>
Licence 1 (socle commun SNV)	Méthode de Travail et Terminologie 2	1564
Licence 2 (socles communs filières)	Outils informatiques	1063
Licence 3	Anglais scientifique	1162
Master 1	Législation	809

Les responsables des matières concernées seront saisis par les chefs de départements adjoints chargés de la pédagogie afin de procéder, comme cela est indiqué dans la feuille de route du CNEAD, lors des rencontres entre les enseignants intervenants, à la mise en place des contenus des matières à mutualiser et la désignation d'un responsable pour chaque matière et d'un calendrier. En fait, la problématique de mutualisation ne se pose pas pour les matières transversales de la première et deuxième année du tronc commun de Biologie (le même programme, assuré par le même enseignant). Cette notion de mutualisation des contenus pédagogique prend tout son sens lorsqu'il s'agit des niveaux de formations Licence 3, Master 1 et Master 2. En effet, et à titre d'exemple, la matière législation est enseignée pour les 20 formations Master 1 que compte la faculté SNV. Ces formations ayant des profils de spécialisation pédagogiques et scientifiques très hétérogènes.

Un travail de mutualisation pour mettre en place un contenu pédagogique de la matière transversale en question qui sera adéquat pour toutes les formations Master de faculté s'avère nécessaire. Dans ce sens, pour la matière législation (destinée aux Master 1), ainsi que la matière anglais scientifique (destinée aux Licence 3), des sous-commissions composées d'enseignants chargés d'enseigner lesdites matières et qui sont formés à l'usage de la plateforme E-Learning seront constitués. Ces commissions auront pour objectifs premiers de concevoir un programme pédagogique pour ces matières tenant compte des spécificités pédagogiques et scientifiques des formations concernées. Il est possible pour ces matières de concevoir une ossature commune à toutes les spécialités, et en laissant des parties de cours (particulièrement celles correspondantes au travail personnel de l'étudiant) avec un contenu spécifique à chaque formation. La conception d'un programme pédagogique adéquat pour ces matières dont le contenu sera mutualisé relève des prérogatives des enseignants responsables de ces matières, qui, si besoin, peuvent solliciter la contribution des responsables pédagogiques des formations concernées.

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Matière</b>
BOUDJEMAA	Sonia	Méthode de Travail et Terminologie 2 Licence 1 (socle commun SNV)
BELBEKRI	Adel	Outils informatiques Licence 2 (socles communs filières)
RAMLI	Imen	Anglais scientifique Licence 3
MERIANE	Ilhem	
CHERFIA	Radia	
MOURI	Fouzia	
MEGHNOUS	Ouissem	Législation Master 1
HAMLA	Chourouk	
MOSBAH	Asma	
BECHKRI	Sakina	
ZEGHBID	Nassim Lotfi	

Les noms, coordonnées et tâches assignées dans le dispositif de mise en place de l'EAD des matières transversales au niveau de la faculté SNV sont précisés dans le tableau ci-après :

N°	Nom	Prénom	Poste occupé	Tâche assignée dans le dispositif de mise en place de l'EAD des MT	Numéro de téléphone	Adresse électronique
1	DEHIMAT	Laid	Doyen	Coordinateur instance administrative - Accompagnement de la mise en place des EAD	07 75 59 24 09	<a href="mailto:l.dehimat@umc.edu.dz">l.dehimat@umc.edu.dz</a>
2	MEDJROUBI	Mohamed Larbi	Vice-doyen en charge de la pédagogie	Coordinateur instance administrative - Accompagnement de la mise en place des EAD	07 73 64 69 67	<a href="mailto:medjroubi-m@umc.edu.dz">medjroubi-m@umc.edu.dz</a>
3	REZGOUN	Mohamed Larbi	Responsable du Domaine SNV	Coordinateur instance pédagogique - Accompagnement de la mise en place des EAD	05 53 45 21 85	<a href="mailto:rezgoune.mohamed.larbi@umc.edu.dz">rezgoune.mohamed.larbi@umc.edu.dz</a>
4	BOUHALOUF	Habiba	Enseignant - Biologie Appliquée	Service technique charge de la plateforme Moodle	07 74 24 16 13	<a href="mailto:habiba.bouhalouf@umc.edu.dz">habiba.bouhalouf@umc.edu.dz</a>
5	MOURI	Fouzia	Enseignant - Biologie Animale	Service technique charge de la plateforme Moodle	05 41 46 92 35	<a href="mailto:fouzia.mouri@umc.edu.dz">fouzia.mouri@umc.edu.dz</a>
6	NOUADRI	Taher	Adjoint en charge de la pédagogie - Biochimie-Biologie Cellulaire et Moléculaire	Membre instance administrative - Accompagnement de la mise en place des EAD	07 76 06 20 62	<a href="mailto:nouadri2000@yahoo.fr">nouadri2000@yahoo.fr</a>
7	BENDJABALLAH	Mohamed	Adjoint en charge de la pédagogie - Biologie Animale	Membre instance administrative - Accompagnement de la mise en place des EAD	07 92 35 30 19	<a href="mailto:mohamed.bendjaballah@umc.edu.dz">mohamed.bendjaballah@umc.edu.dz</a>
8	GHERBOUDJ	Amira	Adjoint en charge de la pédagogie - Biologie Appliquée	Membre instance administrative - Accompagnement de la mise en place des EAD	05 50 84 54 01/ 05 56 21 82 54	<a href="mailto:a.gherboudj@umc.edu.dz">a.gherboudj@umc.edu.dz</a>
9	MOUELLEF	Adra	Adjoint en charge de la pédagogie - Biologie et Écologie Végétale	Membre instance administrative - Accompagnement de la mise en place des EAD	05 52 85 23 53	<a href="mailto:adra.mouellef@umc.edu.dz">adra.mouellef@umc.edu.dz</a>
10	MEGHNOUS	Ouissem	Adjoint en charge de la pédagogie - Microbiologie	Membre instance administrative - Accompagnement de la mise en place des EAD	07 70 84 44 39	<a href="mailto:ouissem.meghnous@umc.edu.dz">ouissem.meghnous@umc.edu.dz</a>



11	HAROUNI	Sofiane	Adjoint en charge de la pédagogie - Tronc commun de Biologie	Membre instance administrative - Accompagnement de la mise en place des EAD	05 51 25 45 32	<a href="mailto:sofiane.harouni@umc.edu.dz">sofiane.harouni@umc.edu.dz</a>
12	KOUITEN	Radia	Webmaster faculté SNV	Soutien logistique - installation et équipement des espaces de travail	06 74 65 54 54	<a href="mailto:radiakouiten@umc.edu.dz">radiakouiten@umc.edu.dz</a>
13	BIREM	Tahar	Ingénieur informatique	Soutien logistique - installation et équipement des espaces de travail	05 54 05 06 65	<a href="mailto:tahar.birem@umc.edu.dz">tahar.birem@umc.edu.dz</a>
14	BOUDJEMAA	Sonia	Enseignant - Biologie Appliquée (responsable)	Responsable matière - Licence 1 - Méthode de Travail et Terminologie 2	07 99 91 64 36	<a href="mailto:boudjemaa.sonia@umc.edu.dz">boudjemaa.sonia@umc.edu.dz</a>
15	BELBEKRI	Adel	Webmaster université Constantine 1 (responsable)	Responsable matière - Licence 2 - Outils informatiques	05 58 00 99 62	<a href="mailto:adel.belbekri@umc.edu.dz">adel.belbekri@umc.edu.dz</a>
16	RAMLI	Imen	Enseignant - Biologie Animale (responsable)	Responsable matière - Licence 3 - Anglais scientifique	05 57 45 34 32	<a href="mailto:ramli.imen@umc.edu.dz">ramli.imen@umc.edu.dz</a>
17	MERIANE	Ilhem	Enseignant - Microbiologie	Responsable matière - Licence 3 - Anglais scientifique	06 99 09 82 91	<a href="mailto:merianeilhem@yahoo.fr">merianeilhem@yahoo.fr</a>
18	CHERFIA	Radia	Enseignant - Biologie Appliquée	Responsable matière - Licence 3 - Anglais scientifique	07 95 92 29 45	<a href="mailto:cherfia.radia@umc.edu.dz">cherfia.radia@umc.edu.dz</a>

19	MOURI	Fouzia	Enseignant - Biologie Animale (responsable)	Responsable matière - Master 1 - Législation	05 41 46 92 35	<a href="mailto:fouzia.mouri@umc.edu.dz">fouzia.mouri@umc.edu.dz</a>
20	MEGHNOUS	Ouissem	Adjoint en charge de la pédagogie - Microbiologie	Responsable matière - Master 1 - Législation	07 70 84 44 39	<a href="mailto:ouissem.meghnous@umc.edu.dz">ouissem.meghnous@umc.edu.dz</a>
21	HAMLA	Chourouk	Enseignant - Biologie et Écologie Végétale	Responsable matière - Master 1 - Législation	05 50 06 91 81	<a href="mailto:chourouk.hamla@umc.edu.dz">chourouk.hamla@umc.edu.dz</a>
22	MOSBAH	Asma	Enseignant - Biologie Appliquée	Responsable matière - Master 1 - Législation	07 93 52 28 53	<a href="mailto:mosbah.asma@umc.edu.dz">mosbah.asma@umc.edu.dz</a>
23	BECHKRI	Sakina	Enseignant - Biologie Animale	Responsable matière - Master 1 - Législation	05 50 06 91 59	<a href="mailto:bechkri.sakina@umc.edu.dz">bechkri.sakina@umc.edu.dz</a>
24	ZEGHBID	Nassim Lotfi	Enseignant - Biochimie-Biologie Cellulaire et Moléculaire	Responsable matière - Master 1 - Législation	06 63 64 42 44	<a href="mailto:nassimlotfizeghbid@gmail.com">nassimlotfizeghbid@gmail.com</a>

## **6- Perspectives et actions à entreprendre prochainement**

Suite à la concertation avec les membres de la commission désignée pour prendre en charge la mise en place des EAD transversales au niveau de notre faculté, plusieurs opérations à court et moyen termes sont à entreprendre ;

- Entamer le travail de mutualisation des contenus pédagogiques pour des matières transversales qui seront enseignées en EAD dès le premier semestre de l'année universitaire 2023-2024 : Biostatistique (Licence 3), Bioinformatique (Licence 3), Communication (Master 1) et Entrepreneuriat (Master 2).
- Pour les autres matières transversales, à contenu spécifique, dont la mutualisation du contenu pédagogique est impossible, il est impératif également que toutes ces matières soient couvertes par des enseignants permanents ayant suivi la formation E-Learning et enseignées systématiquement et exclusivement en EAD via la plateforme de téléenseignement Moodle. Les chefs de départements ainsi que les responsables pédagogiques des parcours Licence et Master doivent veiller à cela lors de la mise en place des affectations pour l'année universitaire 2023-2024.
- Sensibiliser nos étudiants à l'intérêt de la mise en place des EAD qui vont grandement faciliter le parcours de l'étudiant en limitant le temps alloué aux activités pédagogiques présentielles durant son cursus universitaire. Il est utile de rappeler que l'un des points faibles des EAD que nous relevés lors de la pandémie de la Covid19 était la très faible interactivité des étudiants sur la plateforme.
- Des interrogations ont été soulevées quant aux modalités pour comptabiliser le volume horaire des EAD dans la charge de l'enseignant, et comment cela doit figurer dans son affectation pédagogique. Des précisions doivent être apportées prochainement.

**La séance a été levée à 11h07...**








**Constantine le 10/01/2023**

**Le vice-doyen chargé de la pédagogie  
Dr MEDJROUBI Mohamed Larbi**

**Le responsable du domaine SNV  
Dr REZGOUN Mohamed Larbi**

Le 10/01/2023

# Conseil de la FAC

- REZGOUW Mohamed Laker Responsable  
Doncaine  
Chef en charge  
de pédagogie de Microbiologie 
- MEGHNOUS OUISEM 
- Amira GAERBOUJ Adjoint chef de depart  
de Biologie Appliquée 
- MEDJROUBI Med VDP 
- Nourpr' Tahar Adjoint chef  
Dpt Biochimie 
- Habiba BOUHALLOUF Dpt. Biologie  
appliquée  
Resp. unité 
- BENSJABALLAH Mohamed Adjoint Pédagogie  
Biologie Animale 
- Rouiten Radia Web Master Fac smv 